

Glossaire

ADN :	acide désoxyribonucléique. Il constitue le matériel génétique des organismes procaryotes et eucaryotes, ainsi que celui des virus à ADN.
Alevin :	larves ou petits des poissons qui ont pour source de nourriture leur sac vitellin.
Anadrome :	qualifie les animaux marins qui se reproduisent en eau douce.
Avalaison :	qualifie la montée des poissons vers l'amont de la rivière.
Barbillon :	filament tactile mou et sensible, placé de chaque côté de la bouche des poissons.
Benthique :	qualifie le fond des mers, celui des eaux dormantes ou les organismes qui y vivent.
Catadrome :	qualifie les animaux d'eau douce qui se reproduisent en mer.
Cellule :	unité constitutive des êtres vivants.
Centrosome :	principal centre d'organisation des microtubules des cellules en interphase. Il est généralement adjacent au noyau.
Dévalaison :	qualifie la descente des poissons vers l'aval de la rivière.
Discriminant :	qui discrimine, différencie les éléments.
Dulçaquicole :	qualifie un organisme vivant en eau douce (syn. Dulcicole).
Embryon :	phase de développement d'un animal allant de la fécondation de l'œuf jusqu'à son éclosion ou jusqu'à sa sortie des voies génitales maternelles.
Eucaryote :	caractérise une cellule ou un organisme dont l'ADN génomique est contenu dans un noyau séparé du reste de la cellule.
Eutrophe :	qualifie les eaux riches en constituants minéraux (nitrates et phosphates) favorables au développement des phototrophes. Elles sont troubles et très productives.
Eutrophisation :	augmentation excessive du caractère eutrophe d'une eau douce par apport de nitrates et de phosphates.
Frai(e) :	période de reproduction des poissons.

Frayer :	se reproduire, en parlant des poissons.
Gamète :	cellule destinée à fusionner avec une autre cellule du même type pour former un zygote (œuf fécondé).
Graveleux :	qualifie un sol qui contient du gravier.
Grégaire :	tendance de certains animaux à vivre en groupe.
Gynogenèse :	forme particulière de parthénogenèse dans laquelle le spermatozoïde n'intervient que pour activer l'œuf et apporter un centrosome. L'embryon peut se développer, au moins partiellement, à partir d'un seul pronucléus femelle.
Halieutique :	science de l'exploitation des ressources vivantes aquatiques.
Ichtyophage :	qui se nourrit principalement de poisson.
Infère :	qualifie la bouche d'un poisson lorsqu'elle s'oriente en dessous de l'axe horizontal du corps.
Interphase :	partie du cycle de la cellule eucaryote comprise entre deux phases de mitoses. Environ 90% ou plus de la durée du cycle cellulaire.
Lentique :	qualifie l'ensemble des eaux douces à circulation lentes ou nulles (étangs, lacs, fleuves).
Méridional :	qui est du côté du sud.
Mésotrophe :	qualifie les eaux contenant un niveau moyen de constituants minéraux (nitrates et phosphates) favorables au développement des phototrophes.
Microtubules :	composant majeur du cytosquelette (squelette cellulaire).
Mitose :	division du noyau des cellules eucaryotes produisant deux noyaux-fils génétiquement identiques au noyau parental.
Noyau :	organite intracellulaire de grande taille, caractéristique des cellules eucaryotes, contenant la plus grande partie de l'ADN cellulaire.
Oligotrophe :	qualifie les eaux pauvres en constituants minéraux (nitrates et phosphates) favorables au développement des phototrophes. Ces eaux sont très claires et peu productives.
Organite :	composant structurel de la cellule, assurant une fonction déterminée.

Ovocyte :	cellule en cours de différenciation en ovule.
Ovule :	gamète femelle. Ovocyte près à être fécondé par un spermatozoïde.
Parthénogenèse :	reproduction asexuée par développement d'œufs non fécondés.
Phototrophe :	qualifie un organisme ou un type de métabolisme (phototrophie) dont la source d'énergie est la lumière.
Polymorphisme :	existence de plusieurs formes ou présence de caractères variables, génétiquement déterminés, chez les individus d'une même population.
Procaryote :	bactérie. Se distingue des eucaryotes principalement par l'absence d'enveloppe autour du noyau et leur reproduction sans mitose.
Pronucléus :	chacun des noyaux haploïdes de l'œuf fécondé. Pronucléus femelle (noyau de l'ovocyte) et pronucléus mâle (noyau du spermatozoïde).
Rhéophile :	qualifie un organisme capable de vivre dans un fort courant ou qui aime évoluer dans les zones à courant.
Septentrional :	qui est du côté du nord.
Spermatozoïde :	gamète mâle. Cellule flagellée et pourvue de mobilité.
Supère :	qualifie la bouche d'un poisson lorsqu'elle s'oriente en dessus de l'axe horizontal du corps.
Taxon :	ensemble des organismes regroupés dans une catégorie, quelle que soit son niveau taxinomique.
Taxinomie :	science de la classification des êtres-vivants qui rassemble ceux-ci en groupes hiérarchisés selon leur ressemblance ou leur parenté.
Terminal :	qualifie la bouche d'un poisson lorsqu'elle s'oriente dans l'axe horizontal du corps.

Les présentes définitions sont inspirées des ouvrages suivants :

- Berthet Jacques, Amar-Costesec Alain. 2006. Dictionnaire de Biologie. Éditions De Boeck Université. Bruxelles.
- Dictionnaire Français. Larousse (20.12.2011). Disponible à l'adresse : <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>
- Wiktionnaire. Dictionnaire universel libre (20.12.2011). Disponible à l'adresse : http://fr.wiktionary.org/wiki/Wiktionnaire:Page_d%E2%80%99accueil